

VENTE

❑ Vends congélateur armoire 6 bacs : 50€, radiateur électrique 2 roues : 40€, meuble stratifié blanc (2 portes, 1 étagère et 1 tiroir) : 30€.

Tél. : 06 66 95 40 34

❑ Vends radiateur électrique, radiateur à bain d'huile, 2 téléphones, hachoir à viandes manuel.

Tél. : 05 56 30 03 59

EMPLOI

❑ Recherche personne qui souhaite travailler à domicile, de manière indépendante, pour de la mise sous pli. Travail accessible à tous.

Tél. : 06 96 90 11 37

❑ Recherche aide à domicile 2h par semaine.

Tél. : 05 56 30 03 59

Ciné
MAX LINDER



🐾 POLY

Vendredi 23, dimanche 25 et mardi 27 à 18h
Samedi 24 à 21h
Lundi 26 à 14h30

🐾 ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

Vendredi 23 à 21h
Samedi 24 à 18h
Dimanche 25 et mardi 27 à 20h30

🐾 L'ENFANT RÊVÉ

Vendredi 23 à 14h30
Lundi 26 à 18h

🐾 BALADE SOUS LES ÉTOILES

Séance Minokino
>> Samedi 24 à 16h
Dimanche 16h

🐾 CALAMITY

Samedi 24 à 14h
Mardi 27 à 14h30

🐾 BLACKBIRD (VO)

Lundi 26 à 20h30

🐾 BILLIE (VO)

Mercredi 28 à 20h30
Jeudi 29 à 18h

🐾 LES TROLLS 2

Mercredi 28 et jeudi 29 à 14h30

🐾 30 JOURS MAX

Mercredi 28 à 18h

🐾 PARENTS D'ÉLÈVES

Jeudi 29 à 20h30

RETROUVEZ VOS
SÉANCES SUR
WWW.CINEMA-MAXLINDER.FR

SOIRÉE HALLOWEEN

Vendredi 30 octobre

🐾 PETIT VAMPIRE (DÈS 9 ANS)

>> Séance Caméo à 18h
Précédée d'un court métrage réalisé par le groupe "jeune" du cinéma.

Parce qu'il s'ennuie dans son manoir hanté, Petit Vampire fugue avec son fidèle bouledogue afin de rencontrer d'autres enfants. Très vite, il se lie d'amitié avec Michel, un petit garçon aussi malin qu'attachant.

🐾 SHINING (VO) (-12 ANS)

>> Séance à 21h
Présentation et discussion par Jean-Michel Parker.

Isolés dans un hôtel sous des mètres de neige, le fils de Jack, Danny, a des visions terrifiantes des événements passés de l'hôtel, tandis que son père sombre progressivement dans la folie.



SALLE ART ET ESSAI
LABEL JEUNE PUBLIC
www.cinema-maxlinder.fr

CRÉON

H E B D O
V O T R E H E B D O M A D A I R E D E P R O X I M I T É



1812
VENDREDI
23 OCTOBRE 2020

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le maire et le conseil municipal ont convié les Créonnaises et Créonnais à se rassembler ce mercredi 21 octobre à 11h pour rendre hommage à Samuel PATY, l'enseignant d'histoire-géographie, assassiné le vendredi 16 octobre 2020 près de son collège de Conflans-Sainte-Honorine.

Les maires et les élus de la Communauté de communes se sont mobilisés et plus de 300 personnes se sont réunies, pour participer à la marche silencieuse du Collège François Mitterrand au parvis de l'Hôtel de ville de Créon.

Au terme de cette marche, l'hommage s'est poursuivi par une minute de silence. Pierre GACHET, maire de Créon a témoigné de l'impérieuse nécessité d'être attaché à la liberté d'enseigner, aux valeurs de la République et en particulier la laïcité. La cérémonie s'est terminée sur de longs applaudissements.

Le maire et le conseil municipal remercient la population pour son importante mobilisation.



Marche silencieuse, avenue Suzanne Salvet



Rassemblement, parvis de l'hôtel de ville de Créon

Le discours est à retrouver sur le site internet de la ville : www.mairie-creon.fr

Des reportages sont disponibles sur le site de la Web TV Citoyenne : www.telecanalcreon.fr et sur la chaîne TV Entre 2 Mers : <https://youtu.be/UyXbmFlcs24>

🕒 CARAPATTE : UNE AUTRE FAÇON D'ALLER À L'ÉCOLE

Parent ou bénévole ? Participez à l'enquête sur les trajets domicile-école du 12 octobre au 2 novembre.

Le « Carapatte » c'est aller à pied à l'école, en toute sécurité, accompagné par des adultes.

Ainsi chaque matin, les enfants du quartier attendent l'accompagnateur ou l'accompagnatrice facilement identifiable grâce à son badge et son gilet fluorescent, devant un panneau signalétique « Carapatte ». L'emplacement de ce panneau sera déterminé avec les familles utilisatrices.



Le trajet peut compter plusieurs arrêts afin de récupérer ou déposer d'autres enfants en cours de route. Au retour, cette démarche pourrait se faire en sens inverse, en fonction des occupations des enfants.

Ce système implique solidarité et coordination entre les parents et/ou toute autre personne du quartier. La commune de Créon vous propose de vous aider à l'organiser dans votre secteur afin que tou(te)s les créonnais(es) puissent profiter du "car à pattes" : un bus ... sans bus, sécurisant, éducatif, convivial, bon pour la santé, doux pour la planète et ludique.

Ce « Carapatte » ne peut fonctionner que si un nombre suffisant d'accompagnateurs (parents et bénévoles) est disponible pour emmener les enfants. Il suffit au départ, que deux personnes soient prêtes à s'impliquer pour pouvoir organiser un « Carapatte ».

Ce dispositif peut réellement vous « libérer » : moins de stress ! Vous pouvez partir sans passer par l'école en sachant que votre enfant arrivera à l'heure en toute sécurité.

Chacun(e) peut s'investir en fonction de ses possibilités pour un ou plusieurs trajets par semaine. Si ce projet vous intéresse et si vous souhaitez en savoir plus, une réunion sera prochainement programmée.

Afin de la préparer au mieux et de pouvoir anticiper sur les éventuels circuits à mettre en place, merci de répondre à notre enquête que vous trouverez dans le cartable de vos enfants, en mairie, à la Cabane à Projets ou en ligne sur www.mairie-creon.fr.

+ d'infos : 05 57 34 54 54 ou contact@mairie-creon.fr

🕒 ENQUÊTE SUR LE LOGEMENT

Le ministère chargé du logement effectue actuellement une enquête sur le logement. Cette dernière avait été suspendue le 15 mars en raison de la crise sanitaire.

Un enquêteur ou une enquêtrice de la société IPSOS, muni(e) d'une carte officielle rendra visite aux foyers sélectionnés aléatoirement, dans le respect des gestes barrières. Les Créonnais(es) concerné(e)s seront prévenu(e)s en amont par courrier.

+ d'infos : www.enquete-logement2020.fr ou 08 00 97 06 74 (n° gratuit)

🕒 VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

La grippe est une maladie particulièrement grave pour les personnes à risques. Elle touche chaque hiver entre 2 et 6 millions de personnes.

La vaccination contre la grippe revêt cette saison une importance particulière pour la protection des personnes à risque de développer des formes graves de la grippe. L'Assurance Maladie insiste sur la nécessité de se vacciner en priorité les personnes éligibles à la vaccination qui sont également à risque d'infection grave à la Covid-19.

Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de moins de 65 ans souffrant de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes, des personnes souffrant d'obésité et les nourrissons.

🕒 LA CABANE À PROJETS ET LA MISSION LOCALE
Créon de l'emploi ! La Mission Locale vous donne rendez-vous **dans la galerie du Carrefour Market de Créon, le vendredi 23 octobre de 17h30 à 20h et le samedi 24 octobre de 10h à 13h**

La Cabane à Projets sera présente sur le même stand : présentation des structures, orientation, apprentissage et des offres d'emploi !

+ d'infos : La Cabane à Projets au 05 57 34 42 52 et la Mission Locale des Hauts de Garonne au 05 57 34 12 28

🕒 STATION VÉLO

Pendant les vacances d'automne, votre Station Vélo est ouverte **tous les jours, de 9h à 13h et de 14h à 18h.**

Venez récupérer vos livrets de jeux pour rendre votre balade encore croquillante : une incroyable enquête policière à vélo (à partir de 11 ans) et un Safari photo à vélo vous attendent au comptoir de la Station !

+ d'infos : 05 57 34 30 95

🕒 CRÉON, L'IMAGE 2020

Sur de grands tirages, présentés en extérieur, le Club Photo de Créon dévoile sa nouvelle exposition annuelle sur **l'avenue de l'Entre-deux-Mers**. Visite libre. À découvrir **jusqu'au 31 octobre.**



P R A T I Q U E

🕒 CRÉON HEBDO

Prochaine parution du Créon Hebdo **le vendredi 30 octobre 2020.**

🕒 DON DE SANG

La prochaine collecte aura lieu **le mardi 3 novembre de 15h30 à 19h, au Centre culturel "Les Arcades".**

🕒 RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal **le jeudi 12 novembre à 20h15, au Centre culturel "Les Arcades".** Séance ouverte au public. Port du masque obligatoire.

Mairie de Créon

50, place de la Prévôté
BP 49 - 33670 Créon
Tél. : 05 57 34 54 54 - contact@mairie-creon.fr

🕒 CHÉQUIERS CRÉON +

Vous vivez sur la commune de Créon et vos enfants ont moins de 18 ans ? Venez retirer votre chéquier *Créon +* à l'accueil de la mairie.

Il est nominatif et associé au nom et prénom de votre enfant. Il est composé de 5 chèques de 4 € qui peuvent être utilisés séparément ou par chéquier entier dans toutes les associations créonnaises ou intercommunales jusqu'au **vendredi 11 décembre 2020.**

Si vous êtes nouvel arrivant, il suffit d'apporter votre livret de famille et un justificatif de domicile.

La mairie vous accueille **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sauf le jeudi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 12h.**

S.E.M.O.C.T.O.M.

🕒 ORDURES MÉNAGÈRES

- Secteur Nord : tous les lundis
- Secteur Sud : tous les jeudis
- Centre-ville : tous les lundis et jeudis

🕒 TRI SÉLECTIF

- **SECTEUR NORD & CENTRE-VILLE (1)**
Les mardis 27/10, 10/11 et 24/11
- **SECTEUR SUD (2)**
Les mardis 03/11 et 17/11

Plan détaillé disponible à l'accueil de la mairie, sur www.mairie-creon.fr ou sur www.semocotom.com.

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC, CRÉON - IMPRESSION : STUDIO EN VUE, CRÉON
IMAGES : FREEPIK, PHOTO : CLUB PHOTO DE CRÉON

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK